

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 36 (2009)
Heft: 4

Artikel: Société : la Suisse vieillit
Autor: Ribí, Rolf
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912134>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse vieillit

Les Suissesses et les Suisses vivent aujourd'hui plus sainement et plus longtemps que leurs prédécesseurs. «Des seniors actifs», tel est le slogan de la génération plus âgée. Mais un jour arrive où leurs propres forces ne suffisent plus. Il est alors question d'assistance aux personnes âgées et les frais de santé deviennent un événement politique. Des questions délicates se posent sur le bilan générationnel: existe-t-il une «justice» concernant les prestations mutuelles des jeunes et des vieux? Par Rolf Ribl

L'espérance de vie en Suisse a pratiquement augmenté sans arrêt depuis 1880 – de 40 ans environ autrefois, elle est passée à plus de 80 aujourd'hui, plus précisément 79 ans pour les hommes et 84 pour les femmes. Jusqu'au milieu du siècle passé, l'espérance de vie moyenne a augmenté chaque année de 4 à 5 mois et, depuis lors, d'environ 3 mois par an. Les raisons de ce prolongement de la vie se situent tout d'abord au niveau de la baisse de la mortalité néonatale et infantile et, plus tard, du recul de la mortalité chez les personnes (plus) âgées.

Autrement dit: parmi les hommes nés en Suisse en 1880, seul un tiers pouvait espérer fêter son septantième anniversaire; parmi ceux nés en 1930, c'étaient déjà deux tiers. Et déjà la moitié des descendants masculins venus au monde en 1940 aura plus de quatre-vingt ans. En 1991, une femme de 65 ans avait encore une espérance de vie d'à peine 20 ans, alors que cette dernière sera de plus de 24 ans en 2030. Chez les hommes, les valeurs correspondantes s'élèvent à 15,5 et presque 21 ans. «Cette augmentation de l'espérance de vie à 65 ans permettra à un nombre important de personnes d'atteindre un âge très élevé et contribuera au vieillissement de la

population», indique le rapport «Stratégie en matière de politique de la vieillesse» du Conseil fédéral. Conclusion: «La Suisse enregistrera ces prochaines années un vieillissement marqué et rapide de sa population.»

Le vieillissement de la population a aussi à faire avec la fécondité. Dans les années du baby-boom de 1940 à 1960, la fécondité dans notre pays était très élevée. Elle a toutefois diminué fortement et rapidement au début des années septante. Depuis, son chiffre s'est stabilisé au niveau très faible de 1,5 enfant par femme. Il y a 40 ans, une femme en Suisse mettait son premier enfant au monde à l'âge de 24 ans, aujourd'hui à l'âge de 31 ans.

Entre 2005 et 2035, les générations des baby-boomers atteindront successivement l'âge de la retraite et auront encore une espérance de vie élevée. Cela n'est pas sans conséquences sur la pyramide des âges du peuple suisse: selon le scénario moyen de l'Office fédéral de la statistique, la proportion de personnes âgées de 65 ans dans la population totale passera de 16% environ aujourd'hui à plus de 24% en 2030 (ce qui représente une augmentation de presque 800 000 personnes). La part des moins de 20 ans diminuera pour atteindre un peu plus de

18%. La structure des âges se modifiera donc de façon dramatique à l'avenir également.

La santé et ses frais

Il y a peu, des personnes âgées du canton de Zurich ont été interrogées sur leur bien-être et leur santé. Résultat dans le rapport de l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Zurich: trois quart des Zurichoises et Zurichois âgés de plus de 65 ans se sentent en bonne santé physique et mentale. Ils sont aujourd'hui «fondamentalement en meilleure santé que les générations précédentes». L'image du plus grand canton suisse coïncide avec les témoignages recueillis dans le rapport fédéral sur la politique de la vieillesse: 68% des personnes de 75 ans et plus vivant chez elles qualifient leur santé de «bonne» à «très bonne».

Si les gens de notre pays deviennent toujours plus âgés et que leur proportion augmente dans la population, les frais de santé s'en trouvent aussi touchés. Même si «l'âge ne joue aucun rôle déterminant dans les cas les plus chers de maladie» (selon la principale assurance-maladie Helsana), les frais médicaux augmentent toutefois avec l'âge, notamment en ce qui concerne les médicaments et les séjours en hôpital (problèmes cardiovasculaires). À l'hôpital de l'Île de Berne, les patients entre 60 et 79 ans coûtent en moyenne 18% de plus qu'un cas moyen (chez les plus de 80 ans, les coûts baissent à nouveau parce que toutes les interventions médicales possibles ne peuvent manifestement plus être prises en considération).

L'augmentation des frais de santé et celle – massive – des primes des caisses-maladie ont déclenché une discussion sur les thérapies raisonnables chez les personnes très âgées. Faut-il par exemple placer une nouvelle valvule coûtant 30 000 francs chez un patient de 90 ans? Oui, dit le médecin en chef du service de cardiologie de l'hôpital de l'Île de Berne, Bernhard Meier, car sinon la personne âgée devra faire l'objet de soins



La grande famille typique des années 30, autour de trois générations.

constants. Il fait référence au service de santé en Grande-Bretagne, où un patient de cet âge ne pourrait même pas obtenir un stimulateur cardiaque pour 4000 francs.

Assistance aux personnes âgées – mais où?

Environ 135 000 personnes âgées en Suisse ne sont pas en mesure de gérer un ménage en toute autonomie. Elles doivent être soignées et assistées – à la maison, au home ou dans un établissement médico-social (EMS). Une personne est considérée comme ayant besoin de soins et d'aide lorsqu'elle ne peut plus accomplir elle-même les gestes de la vie quotidienne. Jusqu'à l'âge de 79 ans, moins de 10% des personnes âgées de chez nous nécessitent des soins. Entre 80 et 84 ans, plus d'un cinquième des personnes sont tributaires de soins et d'assistance, ce sont plus d'un tiers à partir de 85 ans.

La famille est la principale institution qui fournit des soins aux personnes âgées. Dans trois cas sur quatre, les prestations de soins sont fournies dans le cadre familial. La majorité des personnes qui souffrent de démence (plus de 60 000 personnes) sont assistées à domicile. Mais le réseau familial a des limites. Le recours aux structures d'accueil de jour et aux services de relève est qualifié de tâche importante par le Conseil fédéral. Pour soutenir les soins à domicile, des prestations ayant fait leurs preuves (avec des différences locales) sont fournies par des institutions privées reconnues d'utilité publique telles que Pro Senectute, la Croix-Rouge suisse et les organisations Spitex.

Mais lorsque les visites journalières de Spitex ne suffisent plus et qu'aucun proche n'est disponible pour assumer cette tâche? Alors l'aide en matière de soins et l'aide ménagère pourraient venir des Philippines ou de Pologne. Jusqu'à 20 000 soi-disant «sans papiers» présents illégalement en Suisse s'occupent de personnes âgées seules ou démentes en tant qu'aide soignante, cuisinière, femme de ménage et dame de compagnie. Ces femmes souvent bien formées coûtent entre 4000 et 8000 francs par mois.

Selon le chercheur en matière de vieillissement François Höpflinger, la Suisse compte davantage de person-

nes qui passent leurs vieux jours dans un home ou un EMS que d'autres pays. «Plus de la moitié des personnes âgées de plus de 80 ans décède en EMS. La tradition familiale est chez nous moins forte qu'ailleurs.» Quelque 77 000 hommes et femmes sont hébergés dans les 1500 homes et EMS que compte notre pays. Aujourd'hui, l'offre s'étend du home et de l'EMS classiques du village à la résidence super moderne pour seniors dans un endroit chic.

Deux exemples: la résidence de soins Villa Böcklin au pied du Zürichberg appartient au groupe privé Tertianum et offre «une vie dans une atmosphère privée de qualité» dans 26 appartements de soins, y compris un service Spitex spécifique. Une accompagnatrice est présente dans la maison quatre fois par semaine – pour des promenades, des excursions ou des concerts. Les prix de la pension par personne varient pour les studios d'une ou deux chambres de 229 à 470 francs par jour, auxquels s'ajoutent les frais de soins. La maison de soins et de santé Frohmatt de la ville de Wädenswil propose un parc de logements pour 135 personnes, dont un groupe de logements pour les personnes souffrant de démence et un service Alzheimer. L'offre s'étend des chambres simples aux chambres à quatre lits. Pour établir des relations, on y ferait davantage que dans une résidence privée semblable à un hôtel, selon la direction. Les frais de la maison de soins peuvent s'élever à plus de 300 francs par jour.

«La tendance va aujourd'hui clairement dans la direction du logement avec service», explique François Höpflinger. L'on souhaiterait vivre seul et, en même temps, pouvoir accéder à des structures sociales, des aides et

des possibilités de rencontre. Mais: «Il n'existe aucune solution ambulatoire jusqu'en fin de vie. Si la mobilité fait défaut, si la démence survient, cela ne fonctionne plus.»

Qui paie les soins de vieillesse? L'assurance-maladie obligatoire supporte les frais des soins médicaux, et ce, indépendamment du type et du lieu de soins (en EMS ou à domicile). Les frais d'hébergement en EMS doivent être financés par les personnes tributaires de soins elles-mêmes (au besoin par des prestations complémentaires). À présent, le financement légal des soins doit être à nouveau réglementé – le Conseil fédéral, les cantons, les caisses-maladie et les Spitex défendent leurs intérêts.

Vivre vieux

Une comparaison temporelle le montre clairement: toujours plus de personnes âgées veulent rester dans leur habitation privée. Jusqu'à l'âge de 80 à 84 ans, plus de 90% des personnes vivent dans un ménage, tandis qu'ils sont encore presque 40% entre 90 et 94 ans. L'extension des soins ambulatoires et des formes de logement accompagné leur permettent de séjourner plus longtemps entre leurs quatre murs.

Peu de personnes âgées vivent encore dans des conditions de logement exiguës avec seulement une à deux chambres. La grande majorité estime que sa qualité de logement est bonne ou très bonne. Ceci est important, parce que le fait de disposer de son propre logement revêt une importance émotionnelle centrale dans la vie des personnes âgées. Même si la plupart de ces logements ne sont pas conçus spécifiquement pour des person-

nes âgées (seuils, escalier, salle de bain, cuisine), le déménagement dans un home ou un EMS est longtemps retardé: seul un quart des personnes âgées entre 80 et 84 ans qui vivent chez elles s'est inscrit à titre préventif dans un home.

Autrefois, presque chaque village et chaque ville de notre pays disposait d'un «foyer» pour personnes âgées. Plus tard, ont suivi les établissements d'utilité publique soutenus publiquement (autrefois prisés) avec des logements pour personnes



Une «grand-mère» moderne à notre époque.

âgées. Plus récemment, des opérateurs privés ont considéré les personnes âgées comme un segment de marché intéressant. Des résidences pour seniors à des prix élevés et des projets intéressants pour les personnes avec des revenus moyens sont proposés. Avec la Fondation Âge, une institution privée s'est manifestée, qui soutient financièrement des projets innovants pour un habitat adapté à la vieillesse.

Le projet saint-gallois Solinsieme a obtenu en 2007 la récompense Âge de la Fondation Âge. Il s'engage en faveur d'une nouvelle forme de cohabitation des personnes âgées – seul tout en étant ensemble (Solo et Insieme). Ainsi, 17 logements de différentes tailles et ayant chacun leur propre caractère, permettant retraite et individualité, ont vu le jour dans d'anciens bâtiments d'usines. De vastes espaces communs tels qu'une grande cuisine, des zones de travail et des ateliers soulignent le caractère social du projet de logement. On cherche des personnes «qui veulent conférer une certaine qualité à une nouvelle tranche de leur vie et sont ouvertes à d'autres formes de vie commune».

Des personnes âgées riches et pauvres

La plupart des rentiers en Suisse se portent bien financièrement et sont à l'abri de la pauvreté. Telle est la conclusion d'une étude solide de l'Office fédéral des assurances sociales, qui a analysé les données de 1,5 million de personnes entre 25 et 99 ans sur les revenus et la fortune. Si l'on compare les différents groupes de la population, la génération des rentiers est la mieux positionnée d'un point de vue économique. Seuls 6% des personnes âgées sont considérés comme pauvres et presque un couple de rentiers sur cinq dispose d'une fortune d'au moins un million de francs.

Les revenus des rentiers proviennent de quatre sources – pour 40% des rentes AVS, pour 20% de la caisse de retraite, pour 30% du revenu de la fortune et pour 10% des revenus du travail. Mais tout de même 14% des personnes à la retraite disposent uniquement de la rente de vieillesse (et d'éventuelles prestations AVS complémentaires). La fortune moyenne de la génération des rentiers se monte à plus de 300 000 francs. Les générations plus jeunes en dessous de 45 ans ont en moyenne une fortune inférieure à celles des personnes à la retraite et, souvent, leurs revenus sont même inférieurs à ceux de la génération plus âgée.

Une étude de Pro Senectute prouve qu'il existe néanmoins un risque de pauvreté chez les personnes âgées. Selon son estimation, pas moins de 30% des personnes à la retraite vivent uniquement de la rente AVS et tous les couples ne recevraient pas la rente la plus élevée. Et 12% des bénéficiaires de l'AVS seraient tributaires de prestations complémentaires, mais un tiers d'entre eux resterait toutefois pauvre. «La pauvreté dans la vieillesse n'appartient pas au passé», confirme le sociologue Ueli Mäder. En effet, les différences en termes de revenus et de fortune ne seraient dans aucune tranche d'âge aussi flagrantes que parmi les personnes de plus de 60 ans.

Un bilan générationnel

Quel est le bilan générationnel des prestations mutuelles des jeunes et des personnes âgées? Existe-t-il une justice des générations? «La cohabitation des générations est majoritairement solidaire» indique la conclusion d'une étude du Fonds national suisse. Les relations au sein des générations familiales se seraient «plutôt améliorées que dégradées» ces dernières années. Le rapport exige malgré tout une véritable politique générationnelle avec pour objectif d'encourager la solidarité entre les générations.

Les prestations de la génération active en faveur de la génération des rentiers sont contestées au niveau des assurances sociales. Pour l'AVS, quatre personnes actives reviennent à un rentier. Les prestations de soins des personnes âgées de moins de 60 ans envers les personnes âgées sont estimées à dix milliards de francs. Ces transferts de la jeune génération vers les rentiers sont contrebalancés par des transferts privés dans la direction inverse. Parmi ceux-ci, on compte l'encadrement des petits-enfants ainsi que les participations financières à la formation. Le travail des grands-parents permet souvent l'activité professionnelle de la fille ou de la belle-fille. Les héritages sont importants: ces transferts financiers privés des personnes âgées vers les jeunes sont estimés à 30 milliards de francs. Leur inconvénient est la répartition très inégale parmi les bénéficiaires. En outre, l'augmentation de l'espérance de vie implique que les héritages sont touchés toujours plus tard.

D'éventuels conflits entre les générations sont considérés comme peu probables par les chercheurs en matière de vieillissement: les transferts de droit social et les prestations d'aide familiales relient solidairement les gé-

nération. Les différences sociales au sein des différentes tranches d'âges sont plus significatives que les différences entre les générations (d'après François Höpflinger).

Dignité et charge des personnes âgées

«Nous touchons du bout des doigts le grand rêve de l'humanité, à savoir que, indépendamment du statut social, bien plus de personnes vivent bien plus longtemps en bien meilleure santé», écrit le professeur d'économie Thomas Straubhaar. Il serait dans l'intérêt de tous que les personnes puissent rester le plus longtemps possible dans la vie active. «Le travail est synonyme d'accomplissement personnel, il aide à nouer des contacts sociaux et donne le sentiment d'être encore utile.» Le chercheur Höpflinger explique: «De nombreuses personnes âgées continuent aujourd'hui à se former, voyagent beaucoup, travaillent plus longtemps, utilisent Internet et ont plus d'argent qu'auparavant.» Pour le journaliste Beat Bühlmann, la vieillesse offre «de nouvelles libertés: lorsque les rôles sociaux habituels disparaissent, lorsque les liens sociaux s'estompent, d'autres façons de voir les choses apparaissent, plus créatives».

L'éthicien social Hans Ruh exige de nouveaux modèles pour une société qui devient toujours plus âgée, également pour la vieillesse tardive: «Nous devons apprendre qu'il existe une dignité de la dépendance. Nous devons supporter que la sénilité fasse partie de l'Homme.» L'ancien pape Woytila aurait incarné le fait «que la sénilité est aussi une dimension de l'humanité». L'auteur à succès américain Philip Roth, âgé de 75 ans, voit les choses de façon radicalement différente: pour le protagoniste de son livre «Un Homme», atteint du cancer de la prostate, «la fuite face à la mort» serait devenue «la tâche centrale de sa vie et la dégradation de son corps, tout le contenu de sa vie». «L'âge n'est pas un combat, l'âge est un massacre.»

Autrefois, le parolier et acteur Maurice Chevalier voyait cela de façon bien plus placide et ironique: «Après tout, ce n'est pas si désagréable que ça de vieillir, quand on pense à l'autre éventualité.»

DOCUMENTATION

Stratégie en matière de politique de la vieillesse. Rapport du Conseil fédéral du 29 août 2007. www.bsv-admin.ch
Perrig-Chiello Pasqualina, Höpflinger François, Suter Christian: Generationen – Strukturen und Beziehungen. Generationenbericht Schweiz. Editions Seismo 2008. CHF 58.-, Euro 38.50
www.bibliothek.pro-senectute.ch
www.doku-zug.ch